A. & L. GENOT
480 avenue du Prado
BP 303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association Protis

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008
Association Protis
31, boulevard Joseph Vernet – 13008 Marseille

Ce rapport contient 30 pages

A. & L. Genot, cabinet français membre de KPMG International, une coopérative de droit suisse.

Société anonyme d'expertise comptable - commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'ordre à Marseille sous le n°10.00000187-01 et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence.

Siège social :
A. & L. Genot
480, avenue du Prado
BP 303 - 13269 Marseille Cedex 08
Capital : 303 000 Euros
Code APE 741 C
305036386 R.C.S. Marseille
TVA Union Européenne
FR 15 30 50 36 386

KPMG

A. & L. GENOT
480 avenue du Prado
BP 303
13269 MARSEILLE CEDEX 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 53 60
Télécopie : +33 (0)4 96 20 53 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association Protis

Siège social : 31, boulevard Joseph Vernet - 13008 Marseille
Fonds associatifs : € 36 681

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Protis, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur point suivant : la pérennité de l'activité de l'association Protis apparaît dépendre de la volonté de soutien et de la capacité financière des Collectivités Locales.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Contrôle interne

Compte tenu des spécificités de votre association et en l'absence d'un dispositif suffisamment élaboré de contrôle interne, nous avons mis en œuvre les contrôles substantifs que nous avons estimé adaptés.

Règles et principes comptables

La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'élaboration et à la présentation des comptes de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Marseille, le 25 mai 2009

Société d'Expertise Comptable A. & L. GENOT
Membre de KPMG S.A.

Alain L. Genot
Président du Directoire

Comptes Annuels

PROTIS
31 BOULEVARD JOSEPH VERNET

13008 MARSEILLE

Bilan du 01/01/2008 au 31/12/2008
Durée 12 mois

No SIRET 42117188500039
Code NAF 8899B

Document établi par :

Tel.
Fax.
Siret

Bilan Actif

Etat exprimé en **euros**	31/12/2008 Brut	31/12/2008 Amort. et Dépréc.	31/12/2008 Net	31/12/2007 Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions brevets droits similaires	547	547		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.	504	504		
Autres immobilisations corporelles	23 527	20 258	3 270	4 201
Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	5 548		5 548	5 412
TOTAL (I)	**30 127**	**21 309**	**8 818**	**9 613**
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	121 172		121 172	140 080
Autres créances	8 226		8 226	2 077
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement	196 118		196 118	182 397
Disponibilités	47 899		47 899	25 287
COMPTES DE REGULARISATION Charges constatées d'avance	11 563		11 563	10 010
TOTAL (II)	**384 978**		**384 978**	**359 851**
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	**415 104**	**21 309**	**393 795**	**369 464**

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an 5 412

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2008	31/12/2007
Fonds associatifs	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise	36 682	36 682
	Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	108 096	93 595
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	**16 754**	**14 501**
	Total des fonds propres	**161 531**	**144 778**
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 714	3 087
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs	**1 714**	**3 087**
	Total des fonds associatifs	**163 245**	**147 864**
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	60 546	56 640
	Total des provisions	**60 546**	**56 640**
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	4 655	1 493
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	**4 655**	**1 493**
DETTES (1)	**DETTES FINANCIERES**		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 703	10 787
	Dettes fiscales et sociales	148 647	152 680
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	**165 349**	**163 466**
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	**393 795**	**369 464**

Résultat de l'exercice exprimé en centimes	16 753,73	14 501,01
(1) Dont à moins d'un an	165 349	163 466
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat

	Etat exprimé en **euros**	31/12/2008	31/12/2007
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services		1 240
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	870 572	836 050
	Dons		
	Cotisations	8	8
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	151	105
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	20 683	8 949
	Autres produits	1 373	1 373
	Total des produits d'exploitation	**892 787**	**847 724**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	125 325	115 543
	Impôts, taxes et versements assimilés	40 786	40 027
	Rémunération du personnel	477 059	455 680
	Charges sociales	233 140	227 775
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 876	1 614
	Dotation aux provisions	3 906	968
	Autres charges	8	2
	Total des charges d'exploitation	**882 099**	**841 608**
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	**10 688**	**6 116**
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérets et produits financiers	9 236	9 836
Charges financières	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérets et charges financières	8	3
	2 - RESULTAT FINANCIER	**9 228**	**9 833**
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	**19 916**	**15 949**
	Produits exceptionnels		45
	Charges exceptionnelles		
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		**45**
	Impôts sur les sociétés		
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	1 493	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	4 655	1 493
	TOTAL DES PRODUITS	**903 516**	**857 605**
	TOTAL DES CHARGES	**886 762**	**843 104**
	EXCEDENT ou DEFICIT	**16 754**	**14 501**
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**PRODUITS**		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, en l'occurence le plan comptable général 1999 ainsi que le règlement numéro 99.01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, et dans le respect du principe l'image fidèle, de la comparabilité et de la permanence des méthode, de la continuité de l'activité (PCG.art.120-1).

Le bilan de l'exercice présente un total de **393 795** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **903 516** euros et un total **charges** de **886 762** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **16 754** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2008** et finit le **31/12/2008.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base (PCG.art.120-2 et art.120-3) :

- régularité,
- sincérité,
- importance relative,
- prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Options retenues dans le traitements des actifs dans le cadre du règlement CRC 2004-06

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges.

Les intérêts des capitaux empruntés pour financer un actif ne sont pas activés.

Les frais de développement sont comptabilisés en charges.

Les principales méthodes utilisées sont :

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens et de la durée d'usage des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires et financiers. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La décomposition des immobilisations antérieures au 1er Janvier 2005 n'a pas trouvé à s'appliquer.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

* concessions et droits similaires	1 à 3 ans
* installations, agencements, aménagements sur constructions	10 ans
* matériel et outillage	3 à 5 ans
* installations, agencements, aménagements divers	10 ans
* matériel de transport	3 à 5 ans
* matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans
* mobilier	10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Subventions d'investissement

En raison des contraintes de fonctionnement inhérentes aux activités des associations d'accueil et d'insertion d'allocataires du RMI, l'ensemble des immobilisations ne sont pas renouvelables par l'association. De ce fait, les subventions d'investissement sont inscrites dans les comptes de classe 13 "subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables" et sont reprises au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés.

L'association a décidé d'appliquer les recommandations préconisées par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables mentionnées dans le guide "Associations". Les quotes-parts des subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice sont comptabilisées sur le compte 7571 "quotes-parts des subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par l'association". Cette imputation permet de faire figurer en résultat d'exploitation les dotations d'amortissement et les quotes-parts de subventions d'investissements. Seules les quotes-parts de subventions d'investissement afférentes à des biens sortis en cours d'exercice figureront en résultat exceptionnel.

Engagements indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées à partir des effectifs réels de l'association à la fin de l'exercice en tenant compte de l'ancienneté acquise à cette date et de l'ancienneté qui sera acquise à la date de départ en retraite. L'écart constaté entre l'engagement constaté à la date de clôture de l'exercice et à la date de départ en retraite est ensuite réparti sur le nombre d'année restant à courir et incrémenté sur le montant de l'engagement constaté à la date de clôture. Elles sont comptabilisées pour leurs montants bruts chargés et portées sur le compte "provisions pour pensions et obligations similaires" au passif du bilan. Leur calcul tient compte des accords conventionnels et du Code du travail.

ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2008
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	547					547
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**547**					**547**
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agenct aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	504					504
Instal., agencement, aménagement divers	3 125					3 125
Matériel de transport						
Matériel de bureau, mobilier	19 457		945			20 402
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**23 086**		**945**			**24 031**
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	5 412		136			5 548
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**5 412**		**136**			**5 548**
TOTAL	**29 045**		**1 081**			**30 127**

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

Etat exprimé en **euros**

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2008
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	547			547
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	**547**			**547**
CORPORELS	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	504			504
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 956	313		2 269
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	16 425	1 564		17 989
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**18 885**	**1 876**		**20 762**
	TOTAL	**19 433**	**1 876**		**21 309**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en **euros**	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2008
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales implant. étranger avant 1.1.92				
Provisions fiscales implant. étranger après 1.1.92				
Provisions fiscales pour prêts d'installation				
Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Pour litiges				
Pour garanties données aux clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations similaires	56 640	3 906		60 546
Pour impôts				
Pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**56 640**	**3 906**		**60 546**
PROV. ONS POUR DEPRECIATION				
Sur immobilisations : incorporelles				
Sur immobilisations : corporelles				
Sur immobilisations : des titres mis en équivalence				
Sur immobilisations : titres de participation				
Sur immobilisations : autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL	**56 640**	**3 906**		**60 546**
Dont dotations et reprises : - d'exploitation		3 906		
Dont dotations et reprises : - financières				
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en **euros**	31/12/2008	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	5 548		5 548
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	121 172	121 172	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	4 811	4 811	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	3 415	3 415	
Charges constatées d'avances	11 563	11 563	
TOTAL DES CREANCES	**146 508**	**140 960**	**5 548**

(1) Prêts accordés en cours d'exercice
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

	31/12/2008	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 703	16 703		
Personnel et comptes rattachés	44 396	44 396		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	74 927	74 927		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	29 324	29 324		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	4 655	4 655		
TOTAL DES DETTES	**170 004**	**170 004**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)

ANNEXE - Elément 6.08

Evaluation d'éléments d'Actif

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2008	An Bilan	Prix marché
Approvisionnements et marchandises				
Valeurs mobilières de placement	FCP MONELION 335 TITRES A 544,47 EN DATE DU 31/07/2007		196 118	199 881

ANNEXE - Elément 6.09

Avances aux dirigeants

	31/12/2008	31/12/2007
NON APPLICABLE		
TOTAL		

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en **euros**	31/12/2008
Total des Produits à recevoir	

NEANT

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en **euros**

		31/12/2008
Total des Charges à payer		**87 984**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**11 912**
FOURNISSEURS FACT.NON PARVENUE	*11 912*	
Dettes fiscales et sociales		**76 072**
CONGES PAYES A PAYER	*34 593*	
PRECARITE A PAYER	*983*	
PERSONNEL CHARGES A PAYER	*828*	
CHARGES SOCIALES S/CONGES	*15 984*	
CHARGES SOCIALES S/PRECARITE	*448*	
AUTRES CHARGES A PAYER	*389*	
CHARGES FISCALES S/CONGES	*1 833*	
CHARGES FISCALES S/PRECARITE	*62*	
CHARGES FISCALES S/CONTRIBUTIO	*44*	
ETAT CHARGES A PAYER	*20 907*	

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2008**
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			**11 563**
ABONNEMENT DOCUMENTATION PERIODIQ		127	
MATERIEL LOCATION LONGUE DUREE		2 572	
MAINTENANCE INFORMATIQUE & HYGIENE		454	
POSTE ET TELECOMMUNICATION		789	
LOC.IMMOBILIERES & CHARGES LOCATIVES		6 742	
ASSURANCES		829	
TICKETS RESTAURANT		49	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			**11 563**

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en **euros**	Période	Montants	**31/12/2008**
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			**4 655**
FONDS DEDIES		4 655	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			**4 655**

ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en **euros**	31/12/2008
Total des produits exceptionnels	
Total des charges exceptionnelles	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	

NEANT

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en **euros**	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2008
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Charges différées				
Frais d'acquisition des immobilisations				
Frais d'émission des emprunts				
Charges à étaler				

N/A

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

	31/12/2008	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1,00	36 681,6000	36 681,60
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	**1,00**	**36 681,6000**	**36 681,60**

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	36 682			36 682
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	93 595	14 501		108 096
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	14 501	16 754	14 501	16 754
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecrats de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 087		1 373	1 714
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAL	**147 864**	**31 255**	**15 874**	**163 245**

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés CONSEIL REGIONAL 2007-05679 CONSEIL REGIONAL 2008-01916	1 493	1 493	4 655	4 655
TOTAL	**1 493**	**1 493**	**4 655**	**4 655**

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels NEANT				
Total				
Legs et donations NEANT				
Total				
TOTAL				

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en **euros**	31/12/2008
Rémunérations des membres :	
- des organes d'administration	
- des organes de direction	80 002
- des organes de surveillance	

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

INFORMATION FOURNIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20 DE LA LOI N° 2006-586 DU 23 MAI 2006 RELATIVE AU VOLONTARIAT ASSOCIATIF ET A L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF, SUR LE MONTANT DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE VERSES AUX TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS, BENEVOLES OU SALARIES.

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

Etat exprimé en **euros**	31/12/2008	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		2	
Professions intermédiaires			
Employés		16	
Ouvriers			
TOTAL		18	

ENGAGEMENT D.I.F. AU 31/12/2008

DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DU DISPOSITIF 01/01/2004

PERSONNEL A TEMPS COMPLET	800 HEURES
PERSONNEL A TEMPS PARTIEL	329 HEURES

ANNEXE - Elément 7

Crédit-Bail

Etat exprimé en **euros**		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2008
VALEUR D'ORIGINE						
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice					
	TOTAL					
REDEVANCES PAYE.	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice					
	TOTAL					
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus					
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL					
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE						

NEANT

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2008	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

NEANT

Engagements financiers

Etat exprimé en **euros**	31/12/2008
EFFETS ESCOMPTES NON ECHUS	

NEANT

ANNEXE - Elément 9

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Etat exprimé en **euros**

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2008
		NEANT		
		TOTAL		

ANNEXE - Elément supplémentaire

Annexe libre

Etat exprimé en **euros**

ENGAGEMENT RETRAITE

AVENANT DE"L'ACCORD D'ENTREPRISE" DU 7 DECEMBRE 2005
APPLICATION DE "L'ACCORD D'ENTREPRISE"
METHODE DE CALCUL A COMPTER DU 01/01/2008
UN MOIS DE SALAIRE CHARGE PAR PERSONNE PRESENTE A LA FIN DE L'EXERCICE AYANT UN CONTRAT DE TRAVAIL A DUREE INDETERMINEE COMBINE AU CODE DU TRAVAIL AVEC UN CALCUL AU TERME AVEC DOTATIONDE L'ECART AU PRORATA DES ANNEES RESTANT A COURIR

AU 01/01/2008	
ENGAGEMENT CONSTATE	56.640 €
REPRIS SUR L'EXERCICE	
ENGAGEMENT REPRIS	0 €
DOTES SUR L'EXERCICE	
INDEMNITES RETRAITES CHARGES FISCALES ET SOCIALES	3.905 €
AU 31/12/2008	
ENGAGEMENT CONSTATE	60.545 €

LOCATION LONGUE DUREE

BNP PARIBAS LEASE GROUP

CONTRAT Q0199108 17/11/2008 - 17/11/2011 V5535	
ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2008	
A UN AN AU PLUS	602 €
A PLUS D'UN AN ET CINQ ANS AU PLUS	1.071 €
CONTRAT Q0140340 22/09/2008 - 22/09/2011 SERVEUR TX150	
ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2008	
A UN AN AU PLUS	5.257 €
A PLUS D'UN AN ET CINQ ANS AU PLUS	8.169 €
CONTRAT P0229527 17/12/2007 - 17/12/2010 2 PC V5515+P2511	
ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2008	
A UN AN AU PLUS	2.487 €
A PLUS D'UN AN ET CINQ ANS AU PLUS	2.000 €
CONTRAT O0250573 04/01/2007 - 04/04/2012 NASHUATEC DSM 730M5	
ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2008	
A UN AN AU PLUS	3.233 €
A PLUS D'UN AN ET CINQ ANS AU PLUS	7.565 €

CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE

POLE 13
MISE A DISPOSITION DE BUREAUX POUR LES ACCOMPAGNATEURS A L'EMPLOI SUR LA PLATEFORME SUD ET EST.
PAS DE VALORISATION DISPONIBLE POUR CET ESPACE.